

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 janvier 2011

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la
Jeunesse

N° CP-2011-1-8-5

Service consulté

**CONCESSIONS DE LOGEMENTS DANS LES COLLEGES :
COLLÈGE MARCEL PAGNOL - WITTENHEIM**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet la signature de conventions d'occupation précaire de logements au collège Marcel PAGNOL à WITTENHEIM.*

L'article R 216-15 du Code de l'Éducation prévoit que « lorsque tous les besoins résultant de la nécessité ou de l'utilité de service ont été satisfaits, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, émet des propositions sur l'attribution des logements demeurés vacants. La collectivité de rattachement peut accorder à des agents de l'État, en raison de leurs fonctions, des conventions d'occupation précaire de ces logements. »

Dans le cadre de cette procédure, le collège Marcel PAGNOL à WITTENHEIM propose l'attribution de logements par voie de convention d'occupation précaire conformément à l'annexe jointe au rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer, et m'autoriser à signer les conventions afférentes sur la base du modèle de convention adopté par notre assemblée lors de sa réunion du 30 octobre 1998.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

ANNEXE

| Collège | Nom du bénéficiaire | Fonction | Logement | Date de la délibération du conseil d'administration | Date de l'avis des domaines | Date d'effet de la convention | Montant mensuel de la redevance | Révision indice de référence des loyers |
|-----------------------------|---------------------|------------------------------|--|---|-----------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|
| WITTENHEIM Marcel PAGNOL | Mme Céline METZ | Professeur au collège PAGNOL | F5-110m ² (logement n°3) | 9/11/2010 | 31/08/2010 | 1/09/2010 | 650€ | indice de base de départ : 118,26 (2 ^{ème} trimestre 2010) |
| | Mme Audrey PATINGRE | Professeur au collège PAGNOL | F5-110m ² (logement n°4) | 9/11/2010 | 31/08/2010 | 1/08/2010 | 650€ | indice de base de départ : 118,26 (2 ^{ème} trimestre 2010) |